

nuation de la grève. Est-ce que le ministre voit là-dedans un certain jeu de la part des gens comme Parrot et compagnie du Syndicat des postiers, qui veulent tenter de faire croire à la population que les postiers sont obligés de retourner au travail à cause du vote des Ontariens contre celui des Québécois de Montréal, et est-ce que le ministre a l'intention de démasquer définitivement ces hypocrites qui essaient de jouer la population et de sauver la face en disant: A Montréal, on ne voulait pas régler la grève alors qu'à Toronto, ils nous l'ont imposé, et le ministre fera-t-il une déclaration pour mettre les points sur les «i» au sujet de ces gens-là?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur le président, je pense que non. Je crois que l'honorable député a fait mieux que je suis capable de faire.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### LA LOI SUR LES MESURES DE GUERRE—LE PROJET DE NOUVELLE MESURE

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, comme le solliciteur général a déclaré hier que le ministère de la Justice est en train de préparer une mesure qu'on invoquera de préférence à la loi sur les mesures de guerre aux fins de la sécurité lors des Jeux olympiques, le ministre de la Justice pourrait-il dire à la Chambre si cette mesure est à l'étude, quand le gouvernement compte la présenter et si, au fond, on la rédigera de façon à donner au gouvernement la possibilité de recourir à la loi sur les mesures de guerre sous un autre nom?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore pu lire la déclaration de mon collègue; aussi, j'aimerais d'abord le faire et en discuter avec lui.

\* \* \*

### LES JEUX OLYMPIQUES

#### LES CRITÈRES D'ADJUDICATION DU CONTRAT DES MÉDAILLONS À LA FIRME JACQUES CARTIER MINT

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre des Postes sur le même sujet, les Jeux olympiques; je profite de l'occasion pour le féliciter d'avoir été ferme avec le Syndicat des postiers, même s'il a fallu attendre un temps sans précédent dans l'histoire du Canada pour faire redémarrer le service postal.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jelinek:** Comme M. Norton Cooper est mêlé aux poursuites intentées, il y a quelque temps contre deux fonctionnaires du ministère de l'Expansion économique régionale relativement aux généreuses subventions fédérales à sa société, la Silver Shield Mines de Toronto, le ministre des Postes peut-il dire à la Chambre sur quels critères repose la décision de son ministère d'adjuger le contrat des médaillons-timbres olympiques à l'autre société de M. Cooper, Jacques Cartier Mint?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, je devrai examiner la question avant d'en faire

### Questions orales

rapport au député. En toute franchise, je ne connais pas les circonstances qui entourent l'adjudication de ces contrats.

\* \* \*

### LE CABINET

#### LA NOMINATION D'UN MINISTRE DES COMMUNICATIONS—LES MOTIFS DE L'ATTENTE

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings):** Monsieur l'Orateur, puisque plus de sept semaines se sont écoulées depuis la fatale descente en parachute à Hoche-laga, le premier ministre peut-il dire à la Chambre ce qui cause la toute dernière paralysie du gouvernement et l'empêche de prendre une décision? Quand compte-t-il nous révéler le nom du nouveau ministre?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je vérifie l'état de nouveaux parachutes pour être sûr que cela ne se reproduise pas.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hees:** C'est une bonne nouvelle, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au premier ministre si la véritable raison de ce long délai n'est pas que ce qu'on appelle maintenant «l'épreuve Sky Shops» pour tous les candidats prend plus longtemps qu'on n'aurait pensé?

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Trudeau:** Le député veut dire l'«épreuve du parachute» monsieur l'Orateur.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LES INTENTIONS DES PROVINCES QUANT À L'APPLICATION DES RÈGLES DU PROGRAMME

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Finances, qui a déclaré la semaine dernière qu'à l'exception peut-être de la Saskatchewan, les provinces ne savent que penser de la formule administrative proposée à l'égard des compétences provinciales en ce qui concerne l'application du programme. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si les neuf autres provinces acceptent en principe les lignes directrices exposées dans le Livre blanc et la façon dont elles doivent s'appliquer dans les domaines de compétence provinciale?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je pense qu'en étant très large on pourrait répondre par l'affirmative. De façon plus précise, en ce qui concerne principalement l'établissement des prix des biens et des services provinciaux, on peut dire que les opinions exprimées à la réunion tenue la semaine dernière ont été assez diverses, mais qu'on s'est opposé, en général, à l'idée d'imposer les lignes directrices à tous, sans distinction, par exemple aux prix fixés par la commission des alcools de l'Ontario, aux tarifs de l'Hydro-Ontario. A cet égard, comme je l'ai indiqué après la réunion, il faudra avoir d'autres discussions pour déterminer si la province appliquera l'article 44 ou l'article 43 et dans quelle mesure